

Objet : Avenant n°1 - Marché subséquent n°12 - Déminéralisation et végétalisation de la cour d'école élémentaire Verhaeren - Accord-cadre TRAVAUX ESPACES PUBLICS - Lot n°1 - TRAVAUX DE RENOVATION ET DE CREATION D'ESPACES PUBLICS

N° : VA_DEC2022_653
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article 139-5 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

décidons

De conclure avec la société France Environnement domiciliée à AVELIN (59710), l'avenant n°1 du Marché subséquent n°12 - Déminéralisation et végétalisation de la cour d'école élémentaire Verhaeren

Le marché dont la désignation précède est modifié dans les conditions suivantes pour permettre la continuité des travaux de voirie et prendre en compte les prestations suivantes :

La phase 1 ayant été entièrement réalisée l'avenant ne concerne que la phase 2 des plantations

Modification des quantitatifs ou suppression des lignes :

- Poste F13-1 : paillage en écorce – augmentation de la quantité de m2 soit 91,00 € HT
- Poste F16-37 : Hedera helix : lierre toute espèce est supprimé soit – 283,43 € HT
- Poste F19-1 : vinca minor (9 au m²) augmentation de la quantité soit 128,8545 € HT
- Poste 26 : Photinia toute espèce, tout cultivar commun, 12 unités au lieu de 17, soit – 41,8840 € HT
- Poste 21-6 : hedera helix 47 unités au lieu de 72 soit – 205,5475 € HT

Ajout de lignes au BPU :

- 4 m2 de Lamium Macculatum (6u / m2) à 25,00 € HT soit 100,00 € HT
- 4m2 de Lamium Macculatum shell pink (6u / m2) à 25,00 € HT soit 100,00 € HT
- 4m2 de Lamiastrum Galeobdolon à 25,00 € HT soit 100,00 € HT
- 4m2 de Geranium Sylvatica (6u / m2) à 25,00 € HT soit 100,00 € HT

Plantation de sujets de taille supérieure que ceux prévus au marché

- Poste 17-89 : 3 unités Ulmus x hollandica (Ulmus Lutèce) à 303,74 € HT soit une augmentation de 101,7129 € HT
- Poste 17-62 : 3 unités de Pyrus Calleryana à 377,08 € HT soit une augmentation de 124,7400 € HT
- Poste 17-77 - 1 unité de Sophora japonica à 383,7500 € HT soit une augmentation de 86,7283 € HT

Imputation budgétaire : 2128 823 2510 99VEGET

Montant initial du marché : 48 813,99 € H.T. soit 58 576,79 € T.T.C.

Montant de l'avenant : 402,1722 € HT soit 482,61 € TTC soit une augmentation de 0,82 %

Nouveau montant du marché : 49 216,13 € H.T. soit 59 059,36 € T.T.C.

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.2.1 Entretien des espaces verts

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 10 novembre 2022

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20220101-191127-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 17 novembre 2022